



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel de direction

Question écrite n° 118196

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le manque d'encadrement des établissements secondaires en personnels de direction, dans l'académie de Montpellier. En effet, en termes d'encadrement, l'académie se positionne en dessous de la moyenne nationale. Pour atteindre cette moyenne, il manque cinquantes postes de principaux, principaux adjoints, proviseurs et proviseurs adjoints. Pour répondre à une démographie galopante, les collectivités territoriales ont été amenées à construire des établissements. D'autres structures scolaires ont vu leurs effectifs augmenter considérablement. Le déficit d'affectations de nouveaux personnels de direction est récurrent et représente, aujourd'hui, un véritable handicap. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que les affectations des personnels de direction soient revues à la hausse en fonction du contexte départemental et pour que le suivi et la réussite des élèves redeviennent une priorité.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118196

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1473